



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 6 mai 2021 — Vol. 45 N° 92

Étude des crédits du ministère de l'Éducation (3) : volet
Loisirs et sports et Saines habitudes de vie

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission de l'aménagement du territoire

Le jeudi 6 mai 2021 — Vol. 45 N° 92

Table des matières

Loisirs et sports et Saines habitudes de vie	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	13
Adoption de l'ensemble des crédits	13
Documents déposés	13

Intervenants

Mme Joëlle Boutin, vice-présidente

Mme Isabelle Charest

M. Enrico Ciccone

Mme Christine Labrie

Mme Méganne Perry Mélançon

M. Luc Provençal

Le jeudi 6 mai 2021 — Vol. 45 N° 92

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation (3) : volet
Loisirs et sports et Saines habitudes de vie**

(Quinze heures trente minutes)

La Présidente (Mme Boutin) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement et du territoire ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Loisirs, sports et Saines habitudes de vie des crédits budgétaires du portefeuille Éducation pour l'exercice financier 2021-2022. Une enveloppe d'une heure a été allouée pour l'étude des crédits.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Hébert (Saint-François) remplace M. Bussière (Gatineau); M. Ciccone (Marquette) remplace M. Kelley (Jacques-Cartier); Mme Labrie (Sherbrooke) remplace M. Fontecilla (Laurier-Dorion); et Mme Perry Mélançon (Gaspé) remplace M. Bérubé (Matane-Matapédia).

Loisirs et sports et Saines habitudes de vie

La Présidente (Mme Boutin) : Merci. Nous allons procéder aux échanges entre les groupes d'opposition et le ministre par blocs d'environ 20 minutes pour permettre à chaque groupe d'écouler graduellement son temps de parole. Le temps d'échange inclut les questions et les réponses. Et la mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est accordé en début de... à la fin de la journée.

Discussion générale

Bon, alors, je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un bloc d'échange. M. le député de Marquette, la parole est à vous, et vous disposez de 20 minutes.

M. Ciccone : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonjour à tous. Bonjour, Mme la ministre, bonjour à votre équipe.

D'entrée de jeu, en tant que porte-parole à la lutte contre l'intimidation, j'aimerais dénoncer avec véhémence les propos qui ont été tenus à votre endroit. Je sais que ça n'a pas été facile sur les réseaux sociaux. Je sais qu'il y a eu des... On a le droit de critiquer, on a le droit également de débattre avec vigueur, puis on le fait ici, à l'Assemblée. Cependant, je pense qu'on a débordé à plusieurs occasions à votre endroit, et c'est important pour moi de le dénoncer avec véhémence. Alors, j'ose espérer que les gens qui nous écoutent aujourd'hui auront cette délicatesse et ce respect dans le futur.

Ceci dit, Mme la ministre, je vais commencer immédiatement sur le volet des crédits, si vous le voulez bien. L'argent annoncé dans le budget était de 125 000 \$. Puis là je veux un peu comprendre, je veux décortiquer un peu les montants. Dans le dernier budget, 125 millions de dollars étaient réservés pour le sport. Ça, c'est une bonne nouvelle. Tout d'abord, il y a... 72,8 millions de dollars, ça, c'est au tableau C.15 du budget, sont réservés à la construction de nouvelles infrastructures.

Encore une fois, je ne peux pas m'inscrire en faux contre les infrastructures sportives, là, je veux dire, vous avez un allier certain de mon côté, mais je me pose une question cependant : Quel sera l'impact de l'après-pandémie? Il y a beaucoup d'argent qui a été mis là, puis après ça on va le décortiquer, le 125 millions, mais, d'entrée de jeu, je veux vous entendre là-dessus. Parce que, oui, il y a de l'argent, mais on est en pleine pandémie, là, puis là il y a des jeunes qu'il faut ramener, il y a des problèmes de santé mentale, des problèmes d'obésité, puis on va en parler un peu plus tôt... un peu plus tard, pardon, problèmes alimentaires, notamment chez les jeunes filles. Les jeunes sont dépendants aux jeux vidéo, il faut les ramener.

Alors, moi, je veux comprendre, dans ce 125 millions de dollars là, comment... Parce que c'est réservé beaucoup aux infrastructures, là, et à d'autres endroits également, là, pour les jeunes filles, les handicapés, encourager la participation des jeunes filles, mettre en place des initiatives locales en matière d'activités, il y en a d'autres, mais je veux savoir : Là-dedans, qu'est-ce qui va être consacré à ramener nos jeunes sportifs en action après la pandémie?

Mme Charest : Bien, d'abord, dans un premier temps, je tiens, Mme la Présidente, à remercier le député de Marquette pour sa solidarité. Je pense que... J'apprécie énormément vos propos d'entrée de jeu. On a eu l'occasion d'échanger à cet effet-là aussi, et j'apprécie toujours nos échanges. Alors, merci. Je le prends très bien puis, bien, merci de le faire.

Dans un autre temps, bien, juste une précision, les 72 millions pour les infrastructures, ce n'est pas dans le 127 millions, là. Il n'y a absolument rien d'infrastructure dans le 127 millions, mais on pourra y revenir tantôt.

D'entrée de jeu, je dirais qu'effectivement la pandémie a eu des effets dévastateurs pour nos jeunes et nos moins jeunes, parce qu'évidemment on sait, avec les différentes mesures, bien, ça a fait en sorte que le sport, les

activités aussi ont été mis sur la glace pour un bon bout de temps, qui a fait en sorte que les jeunes se sont trouvés devant leurs jeux vidéo puis, bon, qu'ils n'ont pas eu accès à toutes les activités qu'ils font à l'habitude, qu'ils n'ont pas eu accès aussi à tout le filet social, tous leurs amis, et tout ça, qui a eu des impacts sur, évidemment, leur santé mentale, sur leur santé physique.

On savait déjà, au début de la pandémie, que ça... il y aurait des impacts importants. C'est pour ça que, pour moi, ça a été rapidement très important de parler avec mon collègue aux Finances pour être capable d'avoir des sommes, d'une part, pour être capable de soutenir le milieu sportif, parce qu'on savait qu'au retour de la pandémie, bien, il fallait que ce milieu-là soit encore en place, qu'il y ait encore les ressources, qu'ils ne perdent pas toutes leurs ressources parce qu'ils ont... faute de moyens. Parce qu'on sait qu'une des façons de financer le sport, bien, c'est d'abord avec les inscriptions dans les clubs, c'est avec les événements sportifs qui génèrent de l'argent puis c'est avec les commandites aussi. Alors, c'était superimportant pour moi d'offrir un soutien financier, donc 70 millions qui ont été investis durant toute l'année, justement, pour différentes mesures puis différentes façons d'aider les organismes.

Puis, juste à ce propos-là, je pense que c'est important de dire qu'au Canada on est la seule province qui l'avons fait, avec la Colombie-Britannique. La Colombie-Britannique a soutenu à la hauteur de 15 millions. Alors, pour ça, je pense que ça démontre toute l'importance qu'on a pour le milieu de l'activité physique.

M. Ciccone : Mais je vais y revenir, là, sur les infrastructures, là, parce que j'ai comme... Il n'y a pas 72,8 millions de dollars qui sont réservés à la construction de nouvelles infrastructures, dans le 125 millions?

Mme Charest : Ils ne sont pas dans le 125 millions... Dans le 125 millions pour les infrastructures, mais ce n'est pas dans le 125 millions du soutien, tu sais, ce n'est pas...

M. Ciccone : Non, mais qui a été annoncé, là, dernièrement, dans le cahier des crédits, là?

Mme Charest : Dans le cahier des crédits, il y a un montant pour les infrastructures, mais ça ne vient pas toucher le 125 millions qu'on donne pour tous nos autres partenaires, là.

M. Ciccone : O.K. On va le couper, parce que je veux comprendre comment ça a été bâti, ce 125 millions là.

«L'enveloppe d'investissements de 125 millions comprend un report d'investissements de 54,6 millions de dollars et des investissements additionnels de 70,4 millions de dollars. Alors, l'impact financier de ces investissements additionnels est de 40 millions, puisqu'un montant de 30,4 millions provient de la relocalisation de priorités.» Puis ça, c'est dans la première note de bas de page, là, quand on regarde dans le cahier, là, juste en bas, ici, là, vous pouvez voir, là, juste l'explication dans le bas de page.

Est-ce qu'on doit comprendre qu'une partie des sommes annoncées dans le budget est tout simplement des sommes qui n'avaient pas été dépensées l'année passée?

Mme Charest : Non, pas du tout.

M. Ciccone : Non?

Mme Charest : Non. En fait, là...

M. Ciccone : Mais d'où viennent ces montants-là?

La Présidente (Mme Boutin) : M. le député de Marquette, laissez madame vous répondre. Puis là je vous laisse beaucoup de liberté. Vous parlez directement, puis le ton est cordial, mais, tu sais, il y a un certain décorum, puis c'est plus difficile de prendre le temps dans ce temps-là. Juste laisser le temps... poser la question. Et également, Mme la ministre, d'être plus concise, là. Alors, je vous laisse aller.

Mme Charest : Dans mes réponses. O.K. Donc, il y a deux volets, il y a le volet des montants pour les infrastructures, donc... Et là je ne sais pas les montants par coeur, parce qu'il y a beaucoup d'exercices comptables là-dedans, puis tout ça, mais, tu sais, en gros, là, ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y aura un 125 millions pour les infrastructures sportives et récréatives scolaires, donc un petit peu le même programme qu'on avait, là, l'espèce de PAFIRS. Parce qu'on se souviendra que les infrastructures sportives scolaires n'étaient pas admissibles au PAFIRS. Donc, vraiment... Puis on sait qu'il y a énormément de besoins. Il y a encore des écoles qui n'ont pas de gymnase.

Donc, il y a un 125 millions qui se rajoute à un 100 millions qui était déjà prévu. Donc, l'enveloppe sera de 225 millions. On fera l'appel de projets d'ici la fin de l'année. Donc, ce sera réservé pour les infrastructures sportives scolaires.

Et il y a aussi le 127 millions, là, je ne sais plus exactement le montant...

Une voix : ...

Mme Charest : ...127 millions pour tout ce qui est le soutien à nos partenaires et toutes les autres mesures, là, qu'on a en place. Donc, c'est vraiment deux choses, là. Le 125 millions pour les infrastructures, le 127 millions pour tout.

M. Ciccone : Je veux juste savoir, là... Quand on lit la note de bas de page, là, il y a le 54,6 millions de dollars puis le 30,4 millions de dollars, si vous lisez le bas de page. Moi, je veux savoir d'où viennent ces... Parce qu'on parle d'un report d'investissements de 54,6 puis on parle d'un montant de 30,4 millions qui provient de réallocation des priorités. Je veux savoir ça vient... Ce n'est pas de l'argent neuf, ça, là?

Mme Charest : Oui, oui. C'est tout de l'argent neuf, si on parle des priorités gouvernementales, puis tout ça. Donc, on a réinvesti 125 millions de dollars pour les infrastructures sportives scolaires et puis... qui ne vient pas du tout de nos programmes qu'on avait déjà, là, le programme 6. Donc, c'est vraiment de l'argent neuf, 125 millions de dollars d'argent neuf pour les infrastructures sportives scolaires, qui s'ajoutent aux 100 millions qui étaient déjà prévus, 225 millions. On fera l'appel de projets bientôt, mais toutes les sommes, le 127 millions qu'on a, de fonctionnement, est encore là.

• (15 h 40) •

M. Ciccone : L'année passée ou... l'année dernière, vous avez annoncé des sommes de 54 millions sur cinq ans pour les cours d'école. Là, cette année, on voit qu'il y a un 8 millions qui est annoncé. «Offrir aux élèves de plus belles cours d'école», il y a un 8 millions en 2021-2022 puis un 4 millions en 2022-2023. Est-ce que c'est de l'argent supplémentaire ajouté aux 54 millions?

Mme Charest : Oui.

M. Ciccone : Oui?

Mme Charest : Oui, oui.

M. Ciccone : C'est aussi simple que ça. Parfait.

La Présidente (Mme Boutin) : ...pas obligée de remettre votre masque.

Mme Charest : Ah!

La Présidente (Mme Boutin) : Vous pouvez le laisser, là, sorti, je pense.

Des voix : ...

La Présidente (Mme Boutin) : Tant que vous toussiez dans votre coude...

M. Ciccone : Je veux vous parler un peu de l'impact de la pandémie. On en a parlé un peu d'entrée de jeu. Je veux juste vous aborder sur ce sujet-là. On sait que ça a été désastreux, là, pour nos jeunes. Pas juste nos jeunes, mais les jeunes sportifs, c'est sûr que c'est ça qui... Aujourd'hui, on parle des jeunes et des moins jeunes du sport.

Il y a une étude, justement, par votre ministère, avec Kino-Québec, qui... On parle de... Pour les jeunes de 12 à 17 ans et pour la région de Montréal, les niveaux d'activité ont fortement chuté depuis le début de la crise sanitaire. Les recommandations, vous les connaissez : 60 minutes d'activité physique d'intensité moyenne à élevée par jour, pas plus de deux heures devant l'écran pendant une journée. On parle d'heures de sommeil, entre neuf et 11 heures pour les 13 ans et moins, entre huit et 10 heures pour les 14 ans... Les 14 ans et plus, c'est huit et 10 heures, et neuf à 11 heures pour les 13 ans.

Avant la pandémie, environ 15 % des jeunes respectaient les trois recommandations. Il y avait quand même un travail important à faire déjà là, là, mais aujourd'hui c'est seulement 1 % des jeunes, 1 % des jeunes à Montréal qui respectent ces recommandations-là. Vous comprenez, vous avez été une sportive. Moi aussi, je l'ai été. Je comprends qu'on ne peut pas tous être des sportifs de haut niveau, mais ça, c'est le minimum, là, pour une personne qui... un jeune qui fait de... qu'on veut garder en santé.

Encore une fois, vous l'avez mentionné un peu, mais je veux savoir, moi, vraiment, là, comment on va, justement, régler cette problématique-là. Parce que vous le saviez, je le savais, je vous en ai parlé, je ne suis pas un scientifique, vous n'êtes pas obligée de m'écouter, là, mais il y a des pédiatres qui ont levé le drapeau, justement, à cet effet-là. Moi, je veux savoir, Mme la ministre, un, si vous étiez consciente de la problématique et qu'est-ce que vous avez fait au niveau des alternatives.

Mme Charest : Oui. Bien, dans un premier temps, évidemment que je suis consciente des effets puis des dommages de la pandémie sur le niveau d'activité physique.

Donc, j'ai parlé tantôt du 70 millions. Ça, je pense que c'est vraiment déjà très porteur. Il y a plusieurs initiatives qui ont été mises en place. Puis d'ailleurs aussi, avec le 70 millions, bon, ce qu'on voulait, c'est qu'il y ait des adaptations qui se fassent, justement, pour pouvoir offrir des alternatives à nos jeunes, à nos athlètes. Donc, il y a des fédérations sportives qui ont adapté leur offre de services, qui faisaient des défis virtuels, et tout ça. Donc, ça, déjà avec ces sommes-là, ça pouvait être fait.

Il y a d'autres mesures aussi qui sont en place. Puis il y en a une... Bon, je ne parlerai pas du parascolaire parce que, ça, on la connaît déjà, mais ce qui est important de savoir, c'est que déjà, l'an prochain, on va être à

111 millions de financement, qui va pouvoir faire en sorte de rejoindre tous les élèves du secondaire pour avoir au moins une heure d'activité, pas uniquement des activités physiques, mais c'est sûr que les activités physiques sont très primées dans cette mesure-là.

Alors, ça, que les jeunes puissent avoir accès à une heure d'activité tous les jours, je pense que c'est la mesure-phare pour faire en sorte, justement, qu'ils rencontrent les recommandations, mais il y a une mesure aussi qu'on a mise en place qui, pour moi, est superimportante, c'est la mesure Accès-Loisirs. Et ça, ça vient toucher une clientèle plus vulnérable, plus défavorisée. Donc, on investit 5 millions de dollars pour que, justement, les jeunes qui n'ont pas les moyens financiers de s'inscrire à des activités sportives puissent avoir accès aux activités sportives. Par le passé, là, il y avait 150 000 \$ qui étaient investis. Là, on a 500 millions... pas 500 millions, pardon, 5 millions. On rejoignait à peu près 14 000 personnes. Bien là, avec cette mesure-là, 100 000 enfants, 100 000 jeunes vont pouvoir avoir accès à des activités sportives. Alors, ça, je pense que c'est une mesure fort importante, une alternative qui va faire qu'on va pouvoir sortir les jeunes de leurs sous-sols.

M. Ciccone : C'est sûr que 70 millions, je veux dire, c'est un beau montant puis c'est venu aider les fédérations, j'en conviens. C'est sûr que ces fédérations-là ont des frais fixes également. Puis je comprends également qu'il n'y avait pas le nombre d'inscriptions, on ne pouvait pas mettre les jeunes sur le terrain. Ça, je comprends ça. Mais, en même temps, je crois encore, Mme la ministre, qu'on aurait pu travailler un peu plus sur d'autres alternatives, parce que je vous ai nommé des chiffres tantôt, là. Je comprends qu'on ne peut pas éviter les problèmes et les dommages collatéraux, mais je pense qu'on aurait pu en faire un peu plus.

Je veux parler des camps de jour et des camps de vacances, madame, parce que je vous ai posé une question la semaine passée, c'est un dossier qui est chaud. L'année passée, vous aviez donné une enveloppe de 13,7 millions de dollars aux camps de L'Association des camps du Québec pour les aider, justement, à remettre la chose en marche. Puis c'était bienvenu, c'était bienvenu.

La seule chose que je demande aujourd'hui puis que je ne comprends pas... Puis j'aimerais ça que vous me l'expliquiez, parce qu'on est encore en pandémie. L'année passée, on était en pandémie quand vous avez donné le montant. Je vous ai posé la question hier en Chambre. Vous m'avez dit : Bien, ils ont fait la demande la semaine passée, puis on va répondre.

Je n'ai aucun doute que vous allez répondre et venir les aider, mais ma question, Mme la ministre... Vous le saviez, qu'on était en pandémie. Vous le saviez également, que les camps de jour et les camps de vacances étaient pour avoir besoin d'aide, notamment financière. Pourquoi vous n'avez pas pris les devants et leur dire, d'ores et déjà, pour enlever l'anxiété, enlever l'angoisse...

Je sais que les camps, L'Association des camps travaille avec la Santé publique depuis janvier. On avait demandé une réponse avant le 1er avril. Même, on a poussé ça jusqu'au 15 avril, parce qu'on veut engager des gens, on veut se préparer. Alors, pourquoi vous n'avez pas pris les devants? Pourquoi vous ne leur avez pas dit : Inquiétez-vous pas, on va vous donner de l'argent, on a un montant qui est déjà... Je n'ai pas vu de montant qui était réservé là-dessus dans le budget. Pourquoi vous avez attendu la demande?

Mme Charest : Oui. Bien, en fait, d'une part, Mme la Présidente, ce qu'il est important de dire, c'est qu'on est en dialogue constant avec L'Association des camps tout au long de l'année. Donc, on les accompagne, que ce soit avec la Santé publique, avec les protocoles. Mes équipes discutent avec eux de façon très constante. Pas plus tard que ce matin, on parlait avec eux encore.

C'est sûr qu'il y a une contrainte, ce sont les mesures sanitaires. Donc, tu sais, ce qui sera mis en place est en fonction des mesures sanitaires. Je pense que j'ai été très claire dans ma réponse que je vous ai donnée cette semaine en Chambre, c'est qu'on sera là. Maintenant, c'est sûr qu'il faut chiffrer les montants puis les demandes. Donc, je pense que le signal a été clair, dans le sens qu'à partir du moment où on a le go de la Santé publique pour ouvrir les camps puis leur dire : Oui, on est prêts à partir...

Maintenant, c'est sûr qu'on sait qu'il va y avoir un besoin financier. Maintenant, il fallait le chiffrer, il faut le quantifier, et on travaille là-dessus, puis... Mais, comme je l'ai dit, on connaît toute l'importance des camps pour les jeunes.

Puis, pour revenir au préambule de votre question, je sais qu'une... En fait, la seule alternative que vous nous aviez suggérée pour les jeunes, c'était de faire des conférences avec les athlètes. Bien, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il y aura des conférences Facebook avec certains athlètes. Puis ce qui est intéressant, c'est qu'on a demandé aux jeunes à qui ils voulaient parler. Donc, il y aura trois rencontres Facebook avec des athlètes, avec Laurent Duvernay-Tardif, Marilou Duvernay-Tardif, on va l'appeler par son nom, parce qu'elle a un nom, avec Marie-Philip Poulin, Laurent Dubreuil aussi, et avec Gabrielle Carle et Samuel Piette. Ce sont les athlètes que les jeunes... avec qui ils voulaient discuter. Alors, votre recommandation a porté fruit. Mais évidemment on a mis en place d'autres mesures pour les aider.

M. Ciccone : Merci, madame. J'aurais aimé ça travailler sur ce volet-là avec vous, ce sera peut-être pour une prochaine fois, mais je suis honoré d'avoir été le projet pilote, parce que ça a très bien fonctionné dans mon comté. Mes associations et mes écoles sont très satisfaites.

Il me reste combien de temps?

Mme Charest : Mais, à cet égard-là, là...

M. Ciccone : Il reste deux minutes?

La Présidente (Mme Boutin) : Deux minutes.

Mme Charest : Mais je trouve ça intéressant parce qu'il y a quand même plein de gens qui ont emboîté le pas, puis je pense que c'est une affaire collective aussi. C'est sûr que ça ne peut pas juste venir du gouvernement. Je pense que les initiatives... Les athlètes ont été, tout au long de la pandémie, des ambassadeurs extraordinaires dans le respect des mesures sanitaires, dans dire comment ils s'adaptaient pour leurs entraînements, et tout. Et ça, je trouve ça vraiment fantastique. Je suis très fière du milieu sportif, de comment ils ont géré la pandémie.

La Présidente (Mme Boutin) : ...1 min 30 s, M. le député.

• (15 h 50) •

M. Ciccone : Oui. Puis moi aussi, parce qu'on a vu des gens qui étaient courageux, mais, en même temps, je pense qu'ils ont besoin... certains ont besoin de direction, ils ont besoin de support. Puis je me rappelle, dans un débat de fin de séance, Mme la ministre, avec votre collègue le ministre de l'Éducation, alors que, justement, j'avais fait cette proposition-là, puis il m'avait dit clairement, là, j'aurais pu sortir le verbatim, il dit : Je prends ça comme une main tendue, puis on va travailler là-dessus. Puis ça, on parle de ça, là, avant les fêtes, puis...

Parce que moi, j'aurais aimé ça utiliser votre réseau du ministère de l'Éducation, parce que vous avez quand même un gros réseau, vous avez une grosse plateforme, et on aurait pu le faire, là, à la grandeur du Québec. Parce qu'on avait besoin de ça voilà huit mois, pas aujourd'hui. Aujourd'hui, là, il y a des effets, puis moi, j'aurais aimé ça qu'on les évite, ces effets-là, j'aurais aimé ça qu'on travaille avant. Puis parfois, bien, tu sais, ce n'est pas grand-chose, mais, tu sais, on peut avoir des bonnes idées, Mme la ministre.

Ça fait que moi, je vous invite encore à faire appel à mon expertise, si vous voulez bien encore. Il reste un an et demi. Je sais qu'on n'a pas travaillé beaucoup ensemble, là, mais... Vous n'êtes pas obligée de faire ce que je veux, ce que je dis, mais, en même temps, vous êtes la patronne, mais, en même temps, vous allez peut-être vous apercevoir que le grand, il a peut-être des bonnes idées des fois.

Merci, Mme la Présidente. Je pense que mon temps est écoulé.

La Présidente (Mme Boutin) : Oui, il restait cinq secondes. Alors, je vous remercie infiniment. Je vais maintenant céder la parole à la députée de Sherbrooke. Vous disposez de 9 min 45 s.

Mme Labrie : Merci, Mme la Présidente. Je m'excuse à l'avance d'avoir raté le reste des échanges, j'étais aux crédits en matière de famille. Donc, je suis désolée si mes questions recourent des questions qui ont déjà été posées par des collègues, pour lesquelles les réponses auraient été données, mais, à ce moment-là, vous aurez déjà la réponse, donc ce sera plus simple pour vous.

Je vais y aller sur la question des camps de vacances, en ce moment, qui occupe beaucoup l'actualité, là. Il y a des demandes répétées, quand même, depuis plusieurs semaines, de mettre fin à l'incertitude pour la réouverture, le décret qui les empêche de rouvrir. Ils ont un besoin de clarification important, parce que ça se prépare longtemps d'avance, une saison dans les camps. Donc, j'aimerais savoir où ça en est.

Mme Charest : Oui. Bien, en fait, depuis un an, on est en contact constant avec L'Association des camps, d'une part, pour travailler avec la Santé publique sur les différents protocoles. Donc, il y a eu plusieurs discussions qui ont été faites avec la Santé publique pour la préparation de la saison estivale.

Maintenant, la semaine dernière, on a eu les demandes financières pour... bien, pour pouvoir les aider dans la mise en place de ces différentes adaptations qui seront nécessaires. Alors là, on est à analyser ces différentes demandes là.

Maintenant, encore une fois, là, on est en contact constant avec eux. On a une rencontre prévue dans quelques jours, dans quelques semaines, en fait. Mais on a reçu toutes les demandes, qui sont en analyse auprès des Finances, et donc on va rapidement pouvoir leur dire de quelle façon on peut les soutenir. Mais, en parallèle, aussi, bon, il y a toute l'évolution de la situation épidémiologique. Donc, ça prend le go de la Santé publique pour dire : On va lever le décret.

Pour les camps de jour, là, c'est quand même pas mal réglé, là. C'est plus les camps de vacances où c'est un petit peu plus problématique, les camps de vacances qui ont des séjours, entre autres, là. Puis, bon, on sait qu'avec les camps de jour, ils ont l'expérience de l'année 2020, où ils ont pu être organisés.

Alors, encore une fois, on est en contact constant avec eux. On sait à quel point c'est important de le faire rapidement, on sait que les familles ont besoin d'avoir des réponses. Alors, on est sur le dossier, là, de façon intensive.

Mme Labrie : O.K. Donc, je n'ai pas raté d'annonce, là, le décret n'a pas été levé, là, jusqu'à maintenant.

Mme Charest : Le décret n'a pas encore été levé, non.

Mme Labrie : Parce que ça fait quand même un bon moment, là. Je comprends que vous êtes en discussion depuis longtemps avec eux, mais, tu sais, déjà au début du mois d'avril, 9 avril, on voyait des articles, les camps disaient : «Il commence à être tard. On arrive au moment où certains camps ont pris la décision de ne pas ouvrir.» 18 avril, il y en a qui disaient : «On se pose sérieusement la question. Plus le temps avance, moins les chances sont grandes.» 28 avril : «Certains camps craignent pour leur survie et ont hâte de recevoir des nouvelles du gouvernement.» Donc, ça fait quand même un bon moment.

Ils ont besoin de temps pour s'organiser aussi. Et je dirais que, même d'un point de vue, justement, de s'assurer que ça soit fait dans les meilleures règles possible, d'un point de vue sanitaire, le plus tôt on leur donne des balises, le plus tôt ils vont pouvoir commencer à s'organiser. Donc, rendu au début du mois de mai, comme ça, ça commence à être tard.

Mme Charest : Bien, il y a différentes choses qu'il faut dire là-dessus. C'est qu'on se rappellera que le mois d'avril a été quand même tumultueux en termes d'urgence sanitaire puis des différentes directives qui ont été mises en place. Donc, c'est dur de dire, au mois de mars ou au mois de janvier, qu'est-ce qui sera en place dans les mesures sanitaires.

Bon, on a vu des zones qui ont été fermées, des zones rouges d'urgence, donc, qui ont complètement changé le portrait de la situation. Donc, évidemment, pour la Santé publique, tu sais, le message qu'ils disent, c'est qu'à partir du moment où les mesures sanitaires pourront être respectées puis qu'on sera assez confortables avec la situation épidémiologique, on va vous donner le go, on aura le décret pour l'ouverture, mais il reste qu'on est quand même dépendants de la situation. Puis, dans les dernières semaines, tu sais, il y a eu des écoles qui ont fermé. Donc, je pense qu'il faut être conscient de la situation.

Maintenant, entre-temps, on a continué le travail sur les différents protocoles, sur la vaccination des moniteurs entre autres. Alors, on sait, on est vraiment conscients de ça, c'est pour ça qu'on les accompagne, c'est pour ça qu'on les rencontre, c'est pour ça qu'on a reçu les demandes financières. Et, dès qu'on est capables, d'une part, d'avoir la réponse de la Santé publique, d'avoir aussi les mesures financières qui pourront les aider, bien, on va leur donner le signal. Mais on est, encore une fois, là, très conscients de tout ce que ça prend pour orchestrer les camps, que ce soit dans les municipalités, que ce soient les camps de vacances, que ce soit toute la mise en place. Mais, encore une fois, il y a quand même beaucoup d'informations qu'ils ont pu avoir de la Santé publique sur les protocoles qui devront être employés, et tout, là.

Mme Labrie : Parce que je comprends qu'effectivement on n'est jamais à l'abri d'une dégradation des choses au niveau sanitaire. Ça n'empêche quand même pas de dire, plusieurs mois d'avance, quelles vont être les conditions pour que ça puisse opérer puis dans quelles circonstances on va leur demander de fermer puis que le portrait sanitaire de leur région pourrait éventuellement entraîner une suspension des activités. Je pense que tout le monde est conscient que ça peut se produire, là. Il y a sûrement moyen de quand même leur dire à quoi s'en tenir d'avance.

Là, on est dans une situation où les parents, les vacances, les camps de jour, ça s'organise déjà depuis quand même un très bon moment. Dans la mesure où les camps de vacances, eux, n'ont pas le signal qu'ils peuvent ouvrir, bien, évidemment, ils ne prennent pas d'inscriptions. Donc, ça devient de plus en plus difficile de s'attendre à en avoir, des inscriptions. Si ça débloque dans plusieurs semaines, à un moment où, finalement, tout le monde a déjà organisé son été, ils ont déjà inscrit leurs enfants ailleurs ou ils se sont organisés autrement, ça met quand même dans une situation très, très précaire ces camps-là.

Mme Charest : Bien, comme je vous dis, les discussions avec la Santé publique ont eu lieu, donc ils ont pu s'entendre sur des protocoles, sur les différentes normes qui devront être mises en application. Bon. Puis, comme je vous disais, là, le dialogue, la conversation est constante avec eux, avec la Santé publique, avec nous aussi. Là, on attend le go de la Santé publique. Dès que la Santé publique va nous donner le go, ils pourront enfin lever le décret puis procéder aux inscriptions.

Maintenant, dans un soutien financier, bien là, on a eu les demandes juste dernièrement. Donc, on est allés les analyser. Parce que ça fait partie aussi de leurs préoccupations, hein, on sait très bien qu'ils ont besoin de soutien financier pour pouvoir ouvrir.

Alors, tu sais, c'est comme sur deux plans qu'on travaille : sur les mesures sanitaires et sur le soutien financier. Mais, encore une fois, on est quand même tributaires de la situation épidémiologique, qui a des impacts importants sur tout ce qui pourra être mis en place.

Mme Labrie : Oui, je comprends ça puis je suis certaine qu'eux le comprennent aussi, mais là on en est à un point où, même s'ils obtenaient le droit d'ouvrir dans les prochains jours, leur santé financière est quand même extrêmement précaire, puis leur saison pourrait quand même être en péril. Puis ils ont eu la saison dernière annulée, donc je... Tu sais, il ne faudrait pas que ça tarde trop, je vais dire ça comme ça, là, au niveau de l'aide financière.

Il y a des demandes qui sont faites au gouvernement qui ne sont pas étudiées si longtemps que ça, me semble-t-il. Je pense à la compensation de 51 millions qui a été donnée au Grand Prix de formule 1. Il me semble que ça leur a été concédé très, très facilement. Donc, j'espère que les camps n'auront pas, eux, de leur côté, à se battre pour obtenir de l'aide. Il y a des organisations sportives aussi qui ont eu des saisons difficiles l'année dernière, des organisations composées essentiellement de bénévoles, qui sont dans une précarité financière puis qui s'inquiètent même de la poursuite, là, à moyen terme ou à long terme de leurs activités. Moi, je trouve ça difficile de regarder ça, là, le double standard entre les fonds qui sont investis très facilement dans certains domaines, très difficilement dans d'autres, qui sont pourtant toujours précaires.

• (16 heures) •

Mme Charest : Oui. Bien, Mme la Présidente, je ne suis pas sûre qu'on pourrait qualifier d'investis très facilement dans certains domaines et dans d'autres domaines non. Tu sais, je pense que le signal a été très clair l'an dernier, quand on a soutenu les camps de vacances, les camps de jour aussi, parce qu'on savait effectivement que ça

les mettait dans des situations très précaires. Alors, on a donné du soutien financier. On est encore là, on sera là, on donnera du soutien financier.

Maintenant, on a eu les demandes vendredi dernier. On est jeudi. Donc, tu sais, je comprends qu'il faut quand même analyser puis voir de quelle façon on peut les aider, parce que c'est quand même l'argent des contribuables. Alors, il faut faire l'exercice de façon rigoureuse, là. Je pense que tout le monde s'attend à ce qu'on fasse notre travail puis d'analyser de façon, bien, rigoureuse les demandes financières.

Maintenant, encore une fois, ce que je peux assurer, c'est que notre conversation est constante avec eux. Les demandes sont là, les discussions sont là avec la Santé publique. Donc, on est au rendez-vous.

La Présidente (Mme Boutin) : Il reste 30 secondes, Mme la députée, allez-y.

Mme Labrie : Donc, est-ce que la ministre s'engage à ce que l'aide financière soit au rendez-vous pour éviter complètement qu'il y ait des fermetures définitives de camps de vacances?

Mme Charest : Bien, je pense que je l'ai dit très clairement, que je m'engageais à les soutenir. À quelle hauteur? On pourra l'évaluer, mais c'est sûr qu'on sera là pour les aider.

Mme Labrie : Elle sera là pour éviter les fermetures définitives?

Mme Charest : Bien là, c'est très large comme question, là. Est-ce qu'on va... tous les camps, de tous les horizons, dans toutes les circonstances seront soutenus et ne fermeront pas? Je ne peux pas m'engager pour ça.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci.

Mme Charest : Je peux vous dire que je vais être là pour soutenir.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci beaucoup pour ce temps d'échange. Maintenant, je cède la parole à la députée de Gaspé qui dispose également de 9 min 45 s.

Mme Perry Mélançon : Tellement court. Merci, Mme la Présidente. J'en aurais eu pour probablement trois heures de contenu. Je salue toute l'équipe, également, de la ministre, qui sont toujours accessibles. J'ai eu à m'entretenir, là, durant la crise, justement, avec quelques-uns d'entre vous.

Je vais commencer par le programme PAFIRS. Étant donné qu'on s'est rencontrés, la ministre et moi, justement, dans sa tournée, et qu'on sait que la salle était pleine, il y avait beaucoup de demandes, là, ça dépassait largement le budget qui avait été préparé, là, des deux gouvernements, mais, tout de même, j'étais curieuse de voir parce que, quand les annonces ont commencé à sortir, bon, j'étais bien déçue qu'il n'y ait rien de retenu dans mon comté, mais finalement je regarde un peu qu'est-ce qui a été donné par région, et je ne suis peut-être pas celle qui est le plus à plaindre.

Je me demande, en fait, qu'est-ce qui s'est passé avec la Côte-Nord? J'ai le tableau, par exemple, qui est de l'aide estimée, j'essaie de voir si c'est les deux paliers. Côte-Nord a reçu 587 804 \$, c'est les deux paliers. Je me demande... C'est parce que je sais que mon collègue de René-Lévesque attendait impatiemment les annonces, là, étant donné qu'il y avait des demandes beaucoup aussi dans sa circonscription. Alors, comment on a réparti ces enveloppes-là exactement?

Mme Charest : Oui, bien, merci pour les bons mots, dans un premier temps, puis pour l'équipe aussi. Je pense qu'on... C'est vraiment une grande volonté puis un mot d'ordre, au sein du cabinet puis au sein du ministère aussi, d'être là pour tout le monde. Puis là je ne prendrai pas plus de temps parce que je sais que vous avez plein de questions.

Le PAFIRS, je suis très fière du travail qui a été fait pour la répartition des enveloppes. Il faut comprendre qu'on a eu pour 1,5 milliard de demandes. On avait 294 millions à donner pour les différents projets, 623 projets qui ont été demandés. Donc, ce qu'on a fait, c'est vraiment une répartition dans toutes les régions, une répartition aussi dans le genre d'infrastructures, que ce soit... Tu sais, il y a quand même plusieurs types d'infrastructures mais aussi plusieurs types d'envergures d'infrastructures. Donc, on avait des infrastructures à 20 millions. 20 millions, c'était... bien, 20 millions de financement, 20 millions étaient le maximum, mais on a aussi... on a 44 projets en bas de 50 000 \$, donc, pour soutenir, puis souvent dans les plus petites municipalités. Donc, s'assurer vraiment qu'il y a une répartition un peu partout, une répartition, comme je le disais, même aussi dans les partis politiques. Puis vous pourrez faire...

Mme Perry Mélançon : En tout cas, moi, je continue, je suis déçue quand même.

Mme Charest : Bien, oui, mais vous pourrez faire le calcul, là, puis il y a vraiment une répartition qui représente à peu près ce que sont les oppositions, et tout ça. Donc, il y avait vraiment le souci d'en donner à tout le monde, parce que ce n'était vraiment pas un exercice politique. Moi, pour moi, puis je l'ai dit beaucoup dans ma tournée, l'important, c'est que les gens puissent avoir accès à des infrastructures de qualité pour bouger. Parce que, moi, dans ma reddition de comptes, comme ministre responsable du Sport et des Loisirs, ma cible, c'est que les gens augmentent leur quantité d'activités physiques. Alors, c'est ça, mon objectif, et c'est pour ça...

Mme Perry Mélançon : Mais donc, la Côte-Nord, avec l'argent qu'on y a attribué, on peut dire que c'est mission accomplie versus Montréal qui en a eu 100 fois plus? On se dit : Les jeunes auront à peu près l'équivalent, là, la... Je veux dire, à quel point c'est équitable? Il faut me convaincre, là.

Mme Charest : Oui, bien, c'est sûr que ce n'est pas parfait. Ce n'est pas parfait, ce n'est pas une répartition parfaite. C'est aussi en fonction des projets qu'on a reçus. Il y a une évaluation, puis ça aussi, c'est important, là, on ne faisait pas juste répartir les projets en fonction de dans quelle région ils sont puis dans quel parti ils sont, mais d'abord il y avait une évaluation de la qualité des projets. Quand je vous dis 623 projets, tu sais, chaque projet se comparait avec des projets de même envergure. Alors, il y avait de tout ça, là, mais tout a été pris en compte, mais on s'est vraiment assuré que ça ne soit pas un choix politique puis qu'il y en ait pour tout le monde partout à travers le Québec.

Mme Perry Mélançon : J'aurais aimé quand même savoir combien il y a eu de projets sur la Côte-Nord. Puis moi, connaissant...

Mme Charest : Il y a eu six projets, deux activités.

Mme Perry Mélançon : Bien, en fait... Oui, bien, c'est ça, c'est...

La Présidente (Mme Boutin) : ...ne pas vous interrompre, s'il vous plaît. C'est une question de décorum.

Mme Charest : Ah! excusez-moi.

Mme Perry Mélançon : Bien, en fait, c'est parce que moi, je sais à quel point j'ai aidé, justement, à ce que ce soit... que ça fonctionne dans les critères chez nous. Donc, j'imagine que l'exercice a été fait ailleurs aussi pour essayer le plus possible de cadrer. Donc, je ne prends pas la justification de dire que les projets ne cadrent tous pas. Bon, en tout cas, on pourrait... on aura chacun notre analyse, mais je vais passer tout de suite au prochain sujet, il y en a trop.

Et je me... En fait, récemment, il y a eu, dans les médias, là, des critiques concernant encore la contribution des parents dans les programmes sport, ou sport-études, ou arts-études. Bref, ça peut être jusqu'à 14 000 \$ encore, là, pour accéder, bon, au hockey dans des équipes, puis on parle encore... ça fait très élite encore, là, en 2021. Puis, moi, c'est vraiment dans mes convictions que les jeunes puissent tous avoir la même chance et de pouvoir performer dans les mêmes niveaux.

Qu'est-ce qu'on peut faire? Est-ce que le plafonnement... Je sais que le ministre de l'Éducation avait reculé sur la proposition de plafonnement. Quel est votre avis là-dessus? Est-ce que ça pourrait être une mesure à implanter pour assurer l'équité pour tous les jeunes?

Mme Charest : Oui, bien, en fait, une chose qui est important de préciser, dans les programmes sport-études, là, les frais de 14 000 \$, par exemple, sont des frais qui sont associés, par exemple, à... Puis le programme sport-études s'adresse à notre élite qui... donc 9 000 élèves à peu près, là, qui sont identifiés par leur fédération pour pouvoir suivre leur programme sport-études.

Maintenant, pour, justement, pouvoir maintenir leur entraînement puis avoir, bon, accès à des plateaux sportifs, et tout ça, donc, il y a des frais qui sont engendrés, qui sont chargés, qui peuvent aller jusqu'à 14 000 \$ pour avoir un camp d'entraînement, par exemple, de ski alpin à l'extérieur de la province. Donc, évidemment, ces frais-là ne pourraient pas être refilés aux contribuables. Donc, ce sont nos athlètes élités qui choisissent de maintenir une forme d'entraînement puis qui ont un aménagement avec leur horaire scolaire.

Donc, c'est sûr que, bon, ça engendre des frais, mais les frais de gestion de l'école, par contre, ne sont pas du tout de cette envergure-là. Puis ensuite il y a les programmes particuliers, puis aussi il y a des frais qui sont chargés aux parents, justement, pour avoir accès à des plateaux d'entraînement, et tout ça, mais par contre...

Mme Perry Mélançon : Mais, en fait, Mme la ministre, dans les 9 000, justement, l'élite, bon, je comprends que c'est parce qu'il faut atteindre un certain niveau, ça ne concerne pas tout le monde, ces programmes-là, mais, quand même, ça veut dire qu'une famille moins nantie qui a un prodige, là, en sport, quand même, ne pourra pas accéder parce qu'il n'a pas le 14 000 \$ pour aller en hockey ou les autres sports plus onéreux, là. Moi, c'est dans la question d'équité. Est-ce que le gouvernement pourrait essayer d'intervenir ou d'aider financièrement?

Mme Charest : Bien, ça, en fait, ce serait la même chose que soutenir tous les clubs sportifs, parce que là on parle des mêmes athlètes. Donc, un jeune qui s'entraînerait, qui ne serait pas dans un programme sport-études mais qui est quand même identifié élite relève par sa fédération, ce que vous proposez, c'est qu'il faudrait le soutenir financièrement.

Parce que c'est exactement ça, ce sont ces élèves-là qui sont identifiés par leur fédération, qui ont un aménagement en classe, le programme sport-études. Parce que souvent on confond sport-études et tous les programmes ou les concentrations de sport, toutes les concentrations de sport, mais le programme sport-études, c'est vraiment nos athlètes qui sont identifiés par leur fédération, donc qui sont élités relèves. Puis des fois, bon, on compte des places dans un groupe avec d'autres athlètes, là, donc... mais un athlète...

Mme Perry Mélançon : Mais c'est sport-études d'école publique, là.

Mme Charest : C'est sport-études école publique, mais il reste que ce sont quand même des athlètes identifiés, au même titre que nos patineurs artistiques qui ne sont pas dans un sport-études mais qui pratiquent de façon intensive, puis qui sont sur l'élite, sur la relève, qui ont des frais de la même hauteur, puis peut-être plus aussi... doivent déboursier.

Et là, bon, c'est sûr que, moi, dans le plus fou de mes rêves, je voudrais que tous les enfants puissent faire du sport sans payer de frais, mais évidemment, quand on parle de camps d'entraînement à l'extérieur du Québec pour faire un camp de ski, bien, évidemment, on ne peut pas faire payer toute la population pour soutenir ces projets-là.

Mme Perry Mélançon : Non, mais les disparités demeurent, de ce que je comprends.

• (16 h 10) •

La Présidente (Mme Boutin) : Il vous reste 1 min 15 s.

Mme Perry Mélançon : 1 min 15 s? Bien, j'ai de la misère à voir laquelle que je vais choisir. Bien, parce que, pour moi, c'est tellement important, l'activité sportive aussi dans les régions éloignées. On sait qu'il y a des frais qui sont difficiles à assumer parce que c'est des bénévoles à bout de bras qui essaient de... Donc, le transport est toujours un coût important, on s'en est déjà parlé. J'aimerais qu'on me dise on est où avec ça. Je sais que la pandémie a coupé un peu les événements. Qu'en est-il de l'aide?

Mme Charest : Bien, ça, c'est très intéressant parce que, dans la tournée, en région, évidemment, ça a été beaucoup mentionné, l'importance de soutenir financièrement pour le transport, parce qu'on sait, quand on part de Gaspé pour aller faire une compétition à Québec, bien, il y a des gros frais. Alors, on a ajouté 4 millions, justement, pour le transport en région pour, justement, faire en sorte, là, que...

Mme Perry Mélançon : C'est dans le budget présent, là?

Mme Charest : Oui.

Mme Perry Mélançon : Donc, là, ça va être le plus rapidement possible, là?

Mme Charest : Oui.

Mme Perry Mélançon : Parfait. Est-ce que j'ai du temps, Mme la...

La Présidente (Mme Boutin) : 20 secondes.

Mme Perry Mélançon : 20 secondes. Harcèlement et abus dans le sport, on en est où?

Mme Charest : Bien, j'ai... Ça, c'est probablement ma plus grande fierté, d'avoir introduit l'officier indépendant des plaintes. Donc, à partir du 1er février 2021, il était en fonction...

Mme Perry Mélançon : Là, c'est appliqué?

Mme Charest : Il est en fonction, oui.

Mme Perry Mélançon : O.K.

Mme Charest : Alors, quelqu'un, n'importe...

Mme Perry Mélançon : La politique, elle est...

La Présidente (Mme Boutin) : Merci. Merci beaucoup. Désolée de vous interrompre.

Mme Charest : On veut en parler.

Mme Perry Mélançon : C'était une bonne pub, j'aurais aimé ça qu'on... Bien oui, la promotion, s'il vous plaît.

La Présidente (Mme Boutin) : Nous allons revenir avec l'opposition officielle, avec le député de Marquette. Je vous demanderais de faire un petit effort pour les 19 dernières minutes qu'il reste de ne pas vous interrompre. C'est une question de décorum, en fait. Sinon, bien... Alors, allez-y, pour M. le député.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Mme la députée de Gaspé, vous avez parlé de sport-études, puis ça, c'est... Quand j'entends le mot «sport-études» et «élite», pour moi, un commentaire bien personnel, quand on met une moyenne, il faut respecter une moyenne au niveau des études de 70 %, 75 % pour certains endroits pour être capable de faire du sport-études, pour moi, ce n'est pas de l'élite, parce que, pour moi, l'élite, c'est les jeunes qui ont besoin de se réaliser à tous les niveaux. Alors, sur cet élément-là, on en reparlera après les crédits, si vous voulez bien, Mme la ministre, si vous voulez l'aborder.

Je veux parler un peu des personnes handicapées. Nos amis d'AlterGo, à chaque année, on reste en contact. Je suis persuadé que vous faites exactement la même chose. On a vu qu'il y avait des sommes quand même intéressantes sur les infrastructures sportives, on en a parlé plus tôt, qu'on parle d'arénas, qu'on parle de gymnases, qu'on parle de toutes les infrastructures sportives, c'est bien.

Cependant, il y a une crainte. Il y a une crainte au niveau d'AlterGo, notamment, et certains organismes qui travaillent avec des personnes handicapées. On sait que, quand il y a le Code de la construction, on va prévoir, là, des infrastructures qui doivent être adaptées pour que les personnes handicapées puissent entrer et sortir des installations sportives, mais, si on pousse l'exercice un peu plus loin, ce qu'on retrouve, c'est que les gens handicapés qui font du sport perdent un peu leur autonomie parce que la glace, par exemple, n'est pas adaptée pour qu'une personne puisse aller sur la glace, par exemple, sans avoir de l'aide.

Alors, ma question est bien simple. Est-ce que vous vous engagez à ce que les nouvelles infrastructures sportives que vous allez financer permettent aux personnes handicapées de pratiquer le sport, puis pas seulement être capable d'entrer, avoir un stationnement ou même être capable d'aller aux toilettes mais bien, de façon autonome, là, d'être capable d'embarquer sur la glace, dans les vestiaires adaptés? Parce que la grande critique de ces regroupements-là, c'est ça, c'est ça, on est capable d'entrer dans l'infrastructure, mais on n'est pas capable de pratiquer librement et facilement notre sport.

Mme Charest : Oui, bien, merci, Mme la Présidente. En fait, merci, cher député de Marquette, le grand, de parler de la clientèle handicapée, parce que, dans mon... en entrée en fonction, c'était une clientèle qui me préoccupait particulièrement, les aînés, les filles, les femmes dans le sport et les personnes à mobilité réduite ou qui ont une forme de handicap. De sorte que, pour les infrastructures sportives, dans les critères d'évaluation, pour le PAFIRS, ça fait partie... c'est un critère qui est important, d'évaluation, donc, pour, tu sais, les... Peut-être qu'à la Côte-Nord c'était ça, le problème, qu'ils n'avaient pas ce critère qui était rempli. Alors, effectivement, c'est une préoccupation qu'on a.

Il y a un autre phénomène aussi, c'est l'accompagnement des personnes handicapées. Et ça, on a augmenté de 4 millions aussi pour l'accompagnement. Puis, encore une fois, on ne rencontre pas tous les besoins, on le sait, mais au moins on est dans la bonne direction pour faire en sorte, justement, que cette clientèle-là ait accès à du sport, à du loisir. Puis on sait à quel point c'est important. Puis, bon, vous savez que j'ai des liens aussi avec la Fondation des sports adaptés. Donc, je comprends exactement comment ça peut être difficile pour avoir accès puis comment ça a été difficile dans l'année de pandémie. Il y a les cartes aussi Accès-Loisirs pour les accompagnateurs, puis il y a de l'argent aussi. Donc, ceux qui accompagnent, ils n'ont pas à payer pour aller dans toutes les installations. Donc, pour moi, c'est une grande préoccupation.

M. Ciccone : Merci. Alors, ce que j'entends, Mme la ministre, c'est que vous allez vous engager à vous assurer que toutes les infrastructures qui vont être bâties sous votre financement... que les athlètes puissent faire du sport librement, de façon autonome, pour que ces athlètes-là puissent aller partout dans l'infrastructure sans qu'ils soient vraiment, là, en difficulté. Alors, les gens d'AlterGo sont contents de vous entendre là-dessus.

Maintenant, je veux vous aborder sur un sujet... je sais que vous pensiez que j'étais pour l'oublier, là, mais je vais parler de commotion cérébrale. Sortez vos notes, je suis persuadé que vous avez un cartable, Mme la ministre. L'année... bien, pas l'année passée, en 2019, vous aviez... j'avais déposé un projet de loi, ça n'a pas été retenu. Vous avez dit : Non, non, je vais m'en occuper, on va mettre une stratégie nationale sur les commotions cérébrales. Ça avait été annoncé avec votre collègue anciennement ministre de la Santé.

L'année passée, aux crédits, au mois d'août, je vous ai demandé quel était le développement de ce comité-là qui avait été mis en place. Il y avait eu seulement une rencontre du 24 septembre à la fin août, à peu près, mi-août, là. Où on en est avec ce comité-là, Mme la ministre?

Mme Charest : Oui, bien, en fait, le comité, bon, qui relève... ce comité-là relève du ministère de la Santé, donc on comprend que, cette année, ça a été une année qui a été fort occupée pour le ministère de la Santé. Maintenant, les travaux recommencent, il y a deux comités consultatifs qui sont en... en fait, il y a ce comité-là, là, les travaux reprennent, là, incessamment.

Mais ça ne nous a pas empêchés, de notre côté, par contre, de pousser nos protocoles, nos démarches et nos actions pour faire en sorte que le milieu sportif soit sécuritaire pour nos jeunes. Donc là, il y a des rencontres le 12 et 13 mai, parce qu'on a deux comités consultatifs. On aussi un travail qui se fait avec le Dr Frémont pour, justement, que ce soit l'adaptation des protocoles mais aussi des outils qui vont être implantés.

Puis je vous invite, M. le député, à aller voir, il y a un coffre à outils qui a été fait avec l'AQAIRS, avec le ministère, qui est hébergé sur le site, là, guides-sports-loisirs.ca, qui vraiment se veut un outil pour les milieux municipaux, pour les régionaux, locaux, où vraiment, là, les protocoles sont mis en place, les responsabilités des différents acteurs. Et ça, ce sont des outils qui sont importants.

Puis, en même temps aussi, les campagnes de sensibilisation, il y en a eu qui ont été faites, donc on est revenus avec la campagne. On revient, à l'automne 2021, avec une relance et ensuite une autre phase aussi qui sera lancée à l'hiver, là, pour agir sur la sensibilisation, les travaux qui sont faits avec le fédéral aussi. Alors, je peux vous assurer qu'on travaille sur ce dossier-là.

M. Ciccone : Alors, ce que je comprends, Mme la ministre, c'est que, depuis le mois d'août, depuis, justement, l'avis qui avait été envoyé, là, du ministère de la Santé avisant qu'on arrêtaient, justement, les travaux sur ce comité-là,

va reprendre... Et là on parlait de pandémie, on comprend, là, mais, en même temps, je pense qu'on peut quand même travailler sur certains dossiers. On aurait pu continuer quand même parce que... comme vous pouvez le constater, là, j'ai mes entrées au niveau de ce comité-là, et il y a des médecins qui auraient été prêts à continuer à travailler, Mme la ministre.

Et je veux juste... On va aller plus vite parce que j'ai quelques autres dossiers. Justement, un élément également qui... Je ne sais pas si vous avez vu un reportage, là, sur la violence conjugale sur Radio-Canada : *Violence conjugale et traumatismes crâniens : les coups oubliés*. Puis je vais vous lire juste parce que c'est l'explication : «Des chercheurs estiment que, pour un joueur de la Ligue nationale de hockey qui subit une commotion cérébrale, au moins 4 500 femmes au Canada souffrent de la même blessure infligée par un conjoint violent, révèle une...»

Et là j'utilise votre rôle également de ministre de la Condition féminine. Est-ce que vous allez inclure les femmes qui reçoivent des coups à la tête d'un conjoint violent dans le futur... bien, pas le futur, mais le comité que vous avez mis en place pour s'assurer que ça soit là? Parce qu'on semble dire que ça, cet élément-là, là, n'est pas inclus dans le travail. Est-ce que vous vous engagez à le mettre?

• (16 h 20) •

Mme Charest : Merci tellement pour cette question-là, cher député de Marquette, mais je pense que, justement, c'est la démonstration de l'importance que ça soit une stratégie nationale et que ce soit porté par le ministère de la Santé, parce que ce ne sont évidemment pas juste les athlètes qui font partie des équipes sportives ou du sport organisé qui subissent des commotions cérébrales. Ça peut être les aînés qui font une chute, les victimes de violence conjugale, ça peut être les athlètes aussi qui sont dans la pratique libre.

Alors, ça démontre à quel point c'est vaste et que, bon, on sait que ça a des effets dévastateurs à long terme aussi. Alors, je pense que ça démontre toute l'importance de traiter le dossier de façon beaucoup plus large que seulement le milieu sportif. Alors, merci de le mettre sur la table, parce qu'effectivement ça sera... c'est pris en considération.

M. Ciccone : Vous allez rajouter, dans le plan de travail de la stratégie nationale, les femmes frappées à la tête?

Mme Charest : Ah! absolument, oui, oui, ça fait partie de la stratégie nationale.

M. Ciccone : Ça fait partie déjà de la stratégie nationale? O.K. Parfait, je suis content d'entendre ça.

Juste une petite question ici, là, justement, au niveau de la sensibilisation. L'année passée, je vous avais posé une question sur, justement, la ventilation budgétaire, sur honoraires de la planification stratégique, frais de production, affichage et bannière Web, relations publiques qui étaient... qui faisaient référence aux commotions cérébrales, placements de médias sur la sensibilisation. Je vous avais posé quelques questions à ce sujet-là.

Là, dans le cahier de questions et réponses, on vous a posé une question : «Présenter les résultats exhaustifs de la campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales à l'intention des parents. Indiquer dans le budget investi de 2020-2021 et celui prévu en 2021-2022.» La réponse : «Aucune somme n'a été investie en 2020-2021 puisqu'aucune campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales n'a été déployée.»

Mme Charest : Oui, bien, en fait, la campagne sera en 2020-2021, donc là... Puis il y a encore aussi le partage de sommes avec le ministère de la Santé, alors... mais il y aura des campagnes de sensibilisation. Je vous ai parlé, tantôt, de la relance qui sera à l'automne 2021, puis il y aura l'autre phase, la phase III, en janvier, bien, à l'hiver 2022. Ça fait partie de la planification.

M. Ciccone : Je comprends qu'il n'y a pas eu beaucoup de sports cette année, là, mais il y a...

Mme Charest : Mais il y a sûrement eu des commotions cérébrales pareil.

M. Ciccone : Mais il y a sûrement... Bon, vous m'enlevez les mots de la bouche. Alors, la sensibilisation dans le sport, qui revient de votre portefeuille ou le portefeuille du ministère de l'Éducation, je pense qu'on aurait quand même dû en faire un petit peu pareil. C'est votre réponse?

Mme Charest : Bien, en fait, en octobre, à l'automne 2021, il y aura une campagne, là. Bien, puis, tu sais, à un moment donné aussi, les campagnes, tu sais, quand elles sont omniprésentes, n'ont pas leur effet. Donc, il faut quand même, tu sais, avoir des intervalles de temps, et tout, pour maximiser les retombées. Puis, en même temps, bon, il y a d'autres choses qui sont faites, il n'y a pas juste des campagnes de sensibilisation qui doivent être faites, mais, au-delà de ça, il y a quand même un outil très intéressant sur le site Web que je vous ai nommé tantôt, qui est une ressource fort pertinente pour tous les milieux sportifs.

M. Ciccone : Formidable. Il ne me reste pas beaucoup de temps, je vais vous... Juste quelques questions en rafale. On a entendu... on a vu que vous avez... bien, vous l'avez annoncé de cette façon-là, là, le plan de relance du sport, ça, c'était dans votre dernière annonce pour réouvrir le sport. Cependant, après votre annonce, on a conclu que c'étaient seulement des petits allègements, là. Puis vraiment on s'attendait à ce qu'il y ait un plan de relance du sport, vraiment, un peu ce que ma collègue parlait, la collègue de Sherbrooke parlait un peu plus tôt, comment... les barèmes pour réouvrir le sport, pour encourager les jeunes et leur donner confiance.

Puis ce qui est... C'est quand même drôle, aujourd'hui votre chef, le premier ministre du Québec, qui a dit qu'il a partagé le plan de déconfinement de la Saskatchewan au ministre de la Santé, parce qu'on a établi : Voici comment on pourrait... alors on a expliqué, on a mis au grand jour les étapes du déconfinement, qu'est-ce que ça prendrait pour déconfiner.

Moi, ma question, Mme la ministre : Est-ce que... Pourquoi qu'on ne fait pas ça dans le sport? Pourquoi que... Je sais qu'on ne sait pas ce qui s'en vient avec la pandémie, là, mais, en même temps, pourquoi qu'on ne peut pas dire, juste pour encourager les parents, à savoir qu'il y a une lumière au bout du tunnel : On va être capable de le faire quand on va arriver à tel niveau, quand on va arriver à ce niveau-là, on va être capable de faire ça, on va être capable de faire du sport d'équipe, on va être capable d'avoir de la compétition? Il me semble que de donner un but puis de bien l'expliquer, bien, on est capable d'avoir une plus grande adhésion.

Puis ça, on s'en était parlé, Mme la ministre, parce que, justement, il y a cette grogne-là parce que souvent il y a de l'incohérence dans les décisions, puis on ne comprend pas pourquoi. Vous, vous le savez, vous avez les avis de la Santé publique, mais nous, on ne l'a pas, la population ne l'a pas non plus. Alors, moi, je pense que c'est important de bien communiquer, sentir que vous êtes là, être capable de vous voir, et de l'expliquer. Je sais que ce n'est pas toujours facile, mais les avis de la Santé publique, on ne les voit pas, on ne sait pas pourquoi on ouvre à un endroit, mais on n'est pas capable d'ouvrir à un autre endroit.

Je vais vous donner un exemple. On lit, dans le journal, que le premier ministre confirme qu'il discute avec la Santé publique en vue de permettre à des spectacles d'assister à des matchs au Centre Bell. Je ne sais pas ce que ça a fait dans votre bureau de comté ou à votre ministère, là, mais vous savez ce que ça a fait dans mon comté? J'ai été inondé. Je veux vous aider, mais je ne suis pas capable parce que je ne suis pas capable de répondre. Qu'est-ce que vous pensez que les parents m'ont demandé? Qu'est-ce que vous pensez qu'ils m'ont dit? Ah! bien là, on n'est même pas capable d'accompagner nos enfants dans un aréna, puis là on va ouvrir le Centre Bell?

Ça fait que c'est pour ça que je vous dis : On est-u capables d'avoir un plan, dans l'éventualité... ce n'est pas hypothétique, là, mais juste un plan pour savoir comment on pourrait le faire, quand on va être capable de le faire?

Mme Charest : Oui, bien, on se rappellera, justement, quand on a fait l'annonce de ce plan de relance, puis je ne me souviens plus des dates exactes, là, je pense que c'est au mois de mars, où on avait bien expliqué... Puis c'est le Dr Massé qui était là, de la Santé publique, qui expliquait tout le processus qui se faisait en escalier, d'une part, avec l'évolution des zones, et puis l'évolution dans les zones sur... tu sais, il y a comme... c'était le 13 mars 2021, et donc qu'il y avait déjà une perspective de vers quoi on s'en allait, puis qu'éventuellement on aurait plus de gens à l'intérieur, puis éventuellement on aurait les compétitions. Donc, il y avait toute une espèce de hiérarchie de comment ça évoluerait.

Maintenant, on se rappelle aussi qu'il y a eu la troisième vague qui a causé des gros dommages avec les variants, et tout ça, qui a comme resserré les mesures et, disons, qui a mis sur la glace — j'aime ça dire mettre sur la glace — nos mesures, mais donc... bien, pas que j'aime ça dire qu'on a mis sur la glace nos mesures, mais c'est l'exemple que j'utilise, donc qui a fait en sorte qui a ralenti beaucoup l'évolution de ce déconfinement-là, mais il y avait quand même une perspective de vers quoi on s'en allait.

Là... Mais, entre-temps, évidemment, notre protocole et tout notre plan est fait depuis très longtemps, maintenant, on attend juste d'avoir le go pour le mettre en place. Puis il faut comprendre aussi que dans ce qu'on... bien, ça dépend toujours des marqueurs puis de la Santé publique, mais l'évolution est faite depuis longtemps, là, tu sais. Notre escalier, là, il est fait, il est établi puis il est...

Mais maintenant, dans ce qu'on peut donner comme information, on y va avec l'information pour ce qui est en fonction maintenant, d'une part, parce que c'est variant par rapport à la situation épidémiologique, donc on ne peut pas dire : Bien, dans trois semaines ou quand ce sera telle situation, on va faire ça, parce que ça peut changer à tout moment. Donc, on y va avec les autorisations qu'on a de la Santé publique au fur et à mesure.

Mais ce qu'on a dit quand même, puis là... puis on l'a dit à plusieurs reprises, c'est qu'avec l'évolution de la vaccination on s'en va vers le mieux. Puis on se rappellera qu'à l'été 2020, bien, il y a eu quand même une bonne pratique du sport, puis on est très optimistes pour que ça recommence.

M. Ciccone : Formidable. Il reste, quoi, une minute?

La Présidente (Mme Boutin) : 45 secondes.

M. Ciccone : 35 secondes?

La Présidente (Mme Boutin) : 45.

M. Ciccone : Rapidement, rapidement, Mme la ministre. Bien, non, je ne vous poserai pas la question, je vais finir avec un commentaire. Honnêtement, Mme la ministre, je pense que les gens ont besoin de vous voir, les gens ont besoin d'être rassurés. Quand on comprend la situation, quand on est capable de l'expliquer également... Puis j'aurais pu vous poser un paquet de questions : Pourquoi 25 personnes là? Pourquoi ne pas être capable de faire du sport de cette façon-là? Pourquoi être pas capable de se rencontrer, mais on le fait là? Ça, je pourrais vous faire ça jusqu'à demain matin, mais je pense que les gens ont besoin d'explications.

Pour avoir l'adhésion des gens, je pense qu'il faut leur dire puis ne pas avoir peur. Puis ils veulent vous voir. Je sais que vous êtes jeune, là, mais vous êtes la maman de tous les sportifs du Québec, puis ils ont besoin de vous

entendre, et ils veulent se sentir protégés, puis ils veulent espérer, puis ils veulent vous entendre. Puis aidez-moi à vous aider, Mme la ministre. Je vais finir là-dessus. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci beaucoup, député de Marquette. Je voudrais vous remercier, en terminant, là, sur vos tons très, très cordiaux, votre discipline sur le temps.

Des voix : ...

La Présidente (Mme Boutin) : Non, mais pour vrai, j'ai fait plusieurs commissions puis je suis très impressionnée. Je vous félicite. Ce n'est pas tout à fait terminé...

• (16 h 30) •

Des voix : ...

Adoption des crédits

La Présidente (Mme Boutin) : Non, vraiment. En tout cas, le temps alloué à l'étude du volet Loisirs, sports et saines habitudes de vie des crédits budgétaires du portefeuille Éducation étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Je mets donc aux voix les crédits du programme 5, intitulé Développement du loisir et du sport. M. le secrétaire, veuillez procéder à l'appel nominal.

Le Secrétaire : Pour, contre, abstention. Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Provençal (Beauce-Nord)?

M. Provençal : Pour.

Le Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, M. Ciccone (Marquette)?

M. Ciccone : Contre.

Le Secrétaire : Mme Perry Mélançon (Gaspé)?

Mme Perry Mélançon : Contre.

La Présidente (Mme Boutin) : Les crédits sont donc adoptés.

Adoption de l'ensemble des crédits

Maintenant, je procède à la mise aux voix de l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Éducation pour l'exercice financier 2021-2022. M. le secrétaire, veuillez procéder à l'appel nominal.

Le Secrétaire : Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, M. Provençal (Beauce-Nord)?

M. Provençal : Pour.

Le Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, M. Ciccone (Marquette)?

M. Ciccone : Contre.

Le Secrétaire : Mme Perry Mélançon (Gaspé)?

Mme Perry Mélançon : Contre.

La Présidente (Mme Boutin) : Les crédits sont donc adoptés.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et, compte tenu de l'heure, la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 31)